



Maintien et actualisation des compétences formation de formateur prévention des risques liés à l'activité physique (secteur IBC)

**100% de
réussite
en 2025**



Public

Formateur PRAP IBC



Pré requis

Être titulaire d'un certificat de formateur PRAP IBC



Objectifs

Cette formation est axée sur le retour d'expériences des formateurs, l'appropriation de nouveaux savoirs et d'outils disponibles pour la réalisation de leurs missions en tant que formateur et conseiller.

L'objectif principal est de renouveler la certification pour poursuivre l'accompagnement des entreprises et former les salariés à devenir acteurs de la prévention.

Cette formation porte sur 3 domaines de compétences :

- L'élaboration d'un projet de formation-action PRAP à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place.
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique



Modalités pédagogiques

Alternance de diverses méthodes pédagogiques :

- Heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, ludique et applicative.

Avec des techniques pédagogiques variées :

- Brainstorming, questionnaire, quizz, travaux de sous-groupe, démonstration, apprentissage.

Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires.



Support

Cette formation est basée sur les documents de l'INRS :
Document de référence PRAP IBC V9 – 01/2021



Validation

Cette formation sera validée par :

- Evaluations continues
- 3 épreuves certificatives conformément au document de référence PRAP IBC V9- 01/2021

Le certificat est valable 36 mois et est soumis à un MAC de 21h.
Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives permettant de valider tous les domaines de compétences peuvent prétendre à l'obtention du certificat de formateur PRAP IBC.



Contenu

- Poursuivre l'accompagnement de l'entreprise dans la démarche de prévention des risques (les fondamentaux, le projet de prévention)
- Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'entreprise (l'évaluation des risques, la prévention, les manutentions préventives)
- Poursuivre les formations d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique (la pédagogie, l'apprentissage chez l'adulte)

Organisme habilité par l'INRS Habilitation N° H32053/2018/PRAP-IBC-2/O/04



Accessibilité



Durée

21h de formation



Effectif

max 10 stagiaires



Tarif

Nous consulter



Formateur

Formateur de formateur
Certifié par l'INRS en PRAP IBC
niveau 3



Agenda inter

voir : a2s-conseil.fr



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN.

Responsable Pédagogique : Dominique DESEIN

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr

V5 29.01.26